



Saint-John Perse : Atlantique et Méditerranée

Colloque international – Tunis, 15-16 avril 2004

Deux exils atlantiques :

Saint-John Perse et Saint-Exupéry

Nadia Khojet El Khil

Université de Tunis

Il peut paraître étonnant de rapprocher deux auteurs aussi dissemblables que le poète Saint-John Perse et l'écrivain Antoine de Saint-Exupéry, entre lesquels il semble n'y avoir aucun point commun. Or, ces deux auteurs se sont retrouvés aux Etats-Unis pendant la Seconde Guerre Mondiale et y ont écrit plusieurs œuvres. Je me propose donc de comparer leurs exils respectifs. Je m'intéresserai d'abord à la façon dont l'exil a été vécu, puis à la façon dont il a été écrit, avant de tenter de dégager une définition de l'exil, tant persien qu'exupérien.

1- Vivre l'exil

1-1 Les conditions du départ

Je commencerai par quelques éléments biographiques. Le 16 juin 1940, Saint-John Perse quitte la France ; il y reviendra en 1957. Entre ces deux dates, il passera tout son temps dans le monde atlantique : d'abord quelques mois en Angleterre puis au Canada, puis tout le reste aux Etats-Unis, où il arrive le 14 juillet 1940. Il s'agit d'un départ volontaire qui se mue très rapidement en véritable exil¹, puis qui devient ensuite un exil volontaire. En effet, ayant refusé le poste d'ambassadeur à Washington que lui proposait le gouvernement de Vichy, Alexis Léger se fait mettre en disponibilité, mais comprend très vite qu'il a intérêt à quitter la France, ses positions politiques n'étant guère appréciées par Vichy. Peu de temps après son arrivée aux Etats-Unis, en

¹ Le *Petit Robert I* donne de l'exil les définitions suivantes : « 1- Expulsion de quelqu'un hors de sa patrie, avec défense d'y rentrer ; situation de la personne ainsi expulsée. [...] 2- *Par extension* : Obligation de séjourner hors d'un lieu, loin d'une personne qu'on regrette. »

octobre 1940, il apprend qu'il a été déchu de sa nationalité française et radié de l'ordre de la Légion d'honneur. Ses biens ont été confisqués ; sa famille est menacée ; les journaux français ne cessent de l'attaquer. Il ne peut plus retourner chez lui. Ce n'est qu'à la Libération que les mesures de Vichy seront supprimées : il est alors réintégré dans la plénitude de ses droits de Français, et retrouve le service diplomatique, où il est ambassadeur en disponibilité. Pourtant, il attendra encore douze ans avant de revenir dans son pays, et encore n'y résidera-t-il que six mois par ans, continuant de passer le reste de son temps aux Etats-Unis.

La situation de Saint-Exupéry est bien différente : il est officier réserviste de l'armée française, avec le grade de capitaine. A l'armistice, il est donc démobilisé et se retrouve sans emploi, avec de bien maigres ressources. Là-dessus, il reçoit un télégramme de ses éditeurs américains. Ceux-ci l'invitent à traverser l'Atlantique. Il a un prix à recevoir pour son ouvrage *Terre des hommes*, dont la traduction américaine *Wind, sand and stars*, a été un énorme succès de librairie (250 000 exemplaires vendus) ; il a ses droits d'auteurs à percevoir, et cela représente une coquette somme ; enfin, et surtout, ses éditeurs, ayant pressenti le filon, aimeraient bien un autre livre. Saint-Exupéry restera aux Etats-Unis jusqu'en avril 1943, date à laquelle il repart, dans des conditions bien différentes, puisqu'il reprend du service et quitte les Etats-Unis avec les troupes américaines vers l'Afrique du Nord, d'où le combat va reprendre contre l'Allemagne.

Ainsi, tandis que l'un est presque chassé de son pays, et part sans savoir ce qui l'attend, l'autre s'en va de son plein gré et se sait attendu. Comment vont-ils vivre outre-atlantique ?

1-2 La vie américaine

De par leurs métiers respectifs, Saint-Exupéry et Saint-John Perse sont tous les deux des hommes de contact ; de par leur caractère d'écrivains, des hommes de la solitude. Lorsqu'ils arrivent aux Etats-Unis, ils connaissent l'un et l'autre beaucoup de monde : essentiellement côté français pour Saint-Exupéry ; à la fois côté américain et français pour Saint-John Perse. Au quotidien, ils sont loin d'être seuls : la table de Saint-Exupéry est toujours ouverte à de nombreux hôtes et amis, en particulier après l'arrivée de sa femme, Consuelo, en novembre 1941 ; quand à Saint-John Perse, c'est un mondain. Les gens qui les entourent sont d'origines et de métiers divers : il y a des artistes et intellectuels français ; il y a également des journalistes, en particulier Raoul de Roussy de Sales, qui compare dans son *Journal* leurs analyses respectives de la défaite française ; des peintres et des artistes, comme Nadia Boulanger. Il y a également des hommes d'affaires, des industriels, des hommes politiques, des militaires, des diplomates, etc.

D'avoir été ainsi entourés aux Etats-Unis n'a pas empêché Saint-Exupéry et Saint-John Perse de connaître de nombreuses difficultés et d'en souffrir. Pour Saint-John Perse, c'est de ses difficultés financières : il ne s'en plaint pas, mais elles sont bien là. Pour Saint-Exupéry, au contraire, il n'y aucun souci d'argent, et pour une fois, pourrait-on dire en le paraphrasant, les fins du mois ne ressemblent plus à des fins du monde ; mais il y a autre chose : ce sont des difficultés de santé, qui le retiennent aux Etats-Unis plus longtemps que

prévu : à la fin du printemps 1941, il se rend à Hollywood, chez Jean Renoir, et subit une intervention chirurgicale. La convalescence est longue et pénible, d'après ses lettres à son traducteur, Lewis Galantière.

Ces souffrances ne sont pas simplement concrètes : il y a également les souffrances morales. Souffrance de se savoir apatride, rejeté par son pays, lorsqu'on a fait profession de le représenter à l'étranger pour Saint-John Perse dont l'exil est double : il est loin de son pays, et il n'en a même plus. Souffrance de se sentir incompris et attaqué par la communauté française des Etats-Unis pour Saint-Exupéry, dont les positions politiques sont mal vues par les uns et par les autres (en effet, bien qu'étant résolument contre Vichy, il n'est pas pour De Gaulle, qu'il trouve un peu trop dictateur à son goût).

Les gens heureux n'ayant pas d'histoire, on ne s'étonnera donc pas que nos deux auteurs aient publié plusieurs œuvres pendant leur exil américain. Quelles sont ces œuvres et comment l'exil y est-il écrit ?

2- Ecrire l'exil

2-1 Le corpus

Par souci de méthode, je bornerai le corpus à la période allant de janvier 1941 à avril 1943, (c'est-à-dire au séjour américain de Saint-Exupéry) et aux seules œuvres publiées (j'exclus donc la correspondance). Sur cette période relativement courte, le corpus est conséquent. Pour Saint-Exupéry, on y trouve deux œuvres importantes : *Pilote de guerre*, paru en français et en anglais aux Etats-Unis en février 1942, et *Le Petit Prince*, paru en anglais aux Etats-Unis en mars 1943 et en français un mois plus tard, et qui ne sera édité en France qu'en 1946. On trouve également deux textes diffusés par voie de presse et par voie radiophonique : *Quelques livres dans ma mémoire* et surtout *l'Appel aux Français*. Pour Saint-John Perse, le corpus est beaucoup plus mince, puisqu'il se compose de la seule première partie, *Exil*, du recueil du même nom, datée de 1941. Les autres parties que sont *Pluies*, *Neiges* et *Poème à l'Etrangère* ne traitent plus du thème de l'exil et/ ou dépassent les limites chronologiques retenues.

Une remarque d'ensemble s'impose. Si, dans le seul recueil de Saint-John Perse, le mot « exil » est employé dix-huit fois (voir l'exemplier 2), il est totalement absent chez Saint-Exupéry dans tout le corpus étudié. C'est dire, d'emblée, à quel point l'écriture de l'exil diffère de l'un à l'autre.

Celle-ci est en partie conditionnée par la façon dont il est vécu. Schématiquement, on peut distinguer deux attitudes pour un exilé : soit il tourne la page, et part à la découverte de son pays d'accueil, soit au contraire il se tourne vers le passé et cultive la nostalgie du pays perdu. Que font nos deux auteurs ?

2-2- Les traces du pays d'accueil

Je commencerai par un relevé dans les textes des traces du pays d'accueil, à savoir les Etats-Unis. Pour ce qui est de Saint-Exupéry, il en parle très peu. Une première remarque : dans les paratextes de *Pilote de*

guerre et du *Petit Prince*, il n'y a aucune référence aux Etats-Unis, tandis que chez Saint-John Perse, le dédicataire et surtout les mentions du lieu de composition ancrent le texte dans la géographie américaine, avec la précision « Long Beach Island (New Jersey) ». Ainsi, il est possible de lire toute l'œuvre littéraire de Saint-Exupéry sans savoir qu'il a vécu aux Etats-Unis, ce qui n'est pas le cas pour Saint-John Perse.

D'autre part, si on observe les quelques rares références aux Etats-Unis chez Saint-Exupéry, on constate qu'elles sont presque toutes connotées négativement dans *Pilote de guerre* et dans le *Petit Prince* (voir les six premières citations de l'exemplier 1). Ce qui est mis en relief, c'est l'efficacité technique, l'importance de l'argent, le désintérêt du sort d'autrui .Il faut dire qu'au moment où Saint-Exupéry écrivait *Pilote de guerre*, les Etats-Unis étaient encore neutres et refusaient catégoriquement de s'engager dans la Seconde Guerre Mondiale, qui était pour eux l'affaire des Européens. Cette attitude, Saint-Exupéry la condamne en termes polis, mais on sent l'exaspération contenue et l'amertume. Les connotations négatives attachées au personnage du businessman sont particulièrement nettes. Il ne s'arrête jamais de travailler et « *était si occupé qu'il ne leva même pas la tête à l'arrivée du Petit Prince* » ; il passe son temps à compter les étoiles, dont il se dit propriétaire ; il se dit « *sérieux* » et « *précis* », mais il est aussi « *grincheux* ». Le Petit Prince le compare à l'ivrogne, et ne le trouve pas très sérieux, même s'il reconnaît que son travail est « *amusant* » et « *assez poétique* ». Il lui reproche, fondamentalement, de ne pas être « *utile* » à ses possessions.

Par contre, dans l'*Appel aux Français* , le ton change, et pour cause : à ce moment-là, les Etats-Unis se sont engagés dans la guerre, et se battent du côté des Alliés. On voit donc que le rapport de Saint-Exupéry aux Etats-Unis est essentiellement fonction de la politique : c'est en tant que Français, en tant que vaincu qu'il les juge, et pas du tout à titre personnel, individuel. D'ailleurs, il est significatif à cet égard qu'aucun Américain n'apparaisse dans l'œuvre littéraire : soit Saint-Exupéry parle du peuple dans son ensemble, soit il parle d'un type, celui du businessman.

Tout autre est le rapport de Saint-John Perse aux Etats-Unis, et pour cause : c'est véritablement pour lui une terre d'accueil, et il vit de donations d'admirateurs et de mécènes. Du coup, même si, tout comme Saint-Exupéry, il parle rarement des Etats-Unis, il évoque des personnes précises. On reconnaît aisément en effet le dédicataire du recueil, Archibald Mac Leish dans les citations 5 et 6 (voir exemplier 2). Celui-ci est une figure positive, puisqu'il héberge et qu'il nourrit, de son argent, mais aussi de son amitié. Pour ce qui est des Etats-Unis, on notera que, sur les trois références, deux sont négativement connotées. Il s'agit des occurrences 2 et 3. La première reprend le thème de l'argent, sans lequel on n'est rien aux Etats-Unis, comme chez Saint-Exupéry ; la seconde est une réponse ironique au fameux formulaire que l'administration américaine soumet aux nouveaux arrivants.

Reste une occurrence assez énigmatique à première vue et qui mérite d'être analysée en détail: « *Me voici restitué à ma rive natale* ». On peut voir là une formule paradoxale. La rive natale de Saint-John Perse est pourtant bien une rive atlantique, celle de son île, Pointe-à-Pitre. Le paradoxe, ici, c'est l'adjectif *restitué*. Il

indique en effet une certaine réification, donc une certaine passivité de la personne (la construction syntaxique ordinaire du verbe est : *restituer quelque chose à quelqu'un* et ici, c'est quelqu'un qui est restitué à quelque chose) . Il me semble de plus que cette phrase peut être lue dans les deux sens (et on retrouve là le goût du paradoxe et de la contradiction cher à Saint-John Perse) : soit celui du reproche, de l'amertume d'être jeté au rebut après tant de bons et loyaux services ; soit celui du soulagement que l'on éprouve lorsqu'on revient chez soi (et là, on pense à Du Bellay bien sûr, mais aussi au titre du premier recueil d'Aimé Césaire, un autre insulaire, qui venait de publier son *Cahier d'un retour au pays natal*.) Cette seconde lecture est corroborée par la suite du texte : « *Il n'est d'aisance que de l'âme* », formule qui reprend le vieil adage latin : *Patria est ubi bona est* (« La patrie, c'est là où il fait bon vivre »).

Ainsi, si nos deux auteurs insistent sur le mercantilisme de la société américaine, pour le reste, leurs visions du pays sont différentes. En effet, leur rapport au pays perdu est, lui aussi, différent.

2-3- L'évocation du pays perdu

Pour Saint-Exupéry comme pour Saint-John Perse, les œuvres d'exil portent la trace d'une certaine nostalgie du pays perdu. Mais quel est ce pays ? Un pays peut être défini par le droit et la géographie, comme le lieu précis dont on est citoyen ; il peut être défini par une série de liens affectifs et sentimentaux ; enfin, il peut être défini par sa culture et par un certain nombre de références intellectuelles. Ces trois définitions se retrouvent, avec de nombreuses différences chez nos deux auteurs. En effet, si, pour Saint-Exupéry, la France correspond à cette triple définition géographico-juridique, affective et culturelle, pour Saint-John Perse, les choses sont moins simples.

La dimension juridique et patriotique du pays est totalement absente chez Saint-John Perse, et cela ne saurait étonner. Par contre, elle est abondamment représentée chez Saint-Exupéry, qui emploie les mots *France* et *Français* plus de cinquante fois fois. (je ne les ai pas toutes mentionnées dans l'exemplier. Voir en particulier les citations 16, 22, 24 et 25). Saint-Exupéry s'exprime en patriote, et insiste sur cette qualité : on lui avait en effet maintes fois reproché de ne pas l'être réellement. Pour les uns, il s'était simplement planqué aux Etats-Unis ; pour les autres, on ne pouvait être patriote sans être de leur camp. Or, la position de Saint-Exupéry sur cette question était très nette : sans être vichyste, il refusait de prendre parti pour De Gaulle². Attaqué, Saint-Exupéry se défend donc, et avec énergie, contre cette accusation de traître.

² Ce dernier ne le lui a d'ailleurs jamais pardonné, et s'est vengé en omettant de le citer, à la fin de la guerre, dans son discours célèbre, parmi les écrivains ayant contribué à sauver l'honneur de la France. Cette amnésie atteignit également deux autres auteurs : André Maurois et... Saint-John Perse.

Mais sa vision de la France est loin de se limiter à un patriotisme primaire. Pour lui, la France, c'est aussi l'affectif. C'est tout d'abord son enfance, et on sait quelle place celle-ci occupe dans son œuvre. C'est aussi l'ensemble des gens qu'il aime : famille, amis, camarades de combat.

Il est question à quatre reprises de l'enfance de Saint-Exupéry dans *Pilote de guerre* : il y a deux évocations de la vie au collège, une de la scène avec les oncles, et enfin une évocation de la gouvernante tyrolienne et des jeux avec la fratrie. L'enfance est également évoquée d'une façon moins personnelle, lorsque Saint-Exupéry parle des conséquences de la guerre et de l'exode sur les enfants. Quant au *Petit Prince*, l'enfance en est le thème central ; enfin, dans l'*Appel aux Français*, un des arguments de Saint-Exupéry est que Vichy, bien qu'étant un régime odieux, a malgré tout permis de sauver des vies d'enfants français, et donc de sauver l'avenir de la France.

Il est plus discret sur sa propre famille, à laquelle aucune allusion n'est faite dans les œuvres étudiées. Pourtant, il souffre terriblement de ne pas avoir de nouvelles de sa mère et de ses sœurs, auxquelles il est très attaché . Par contre, là où il est très prolixie, c'est au sujet des amis et des camarades de combat. Le thème de l'amitié, de la camaraderie est de toute façon central dans l'œuvre de Saint-Exupéry. Il y bien sûr toutes les références à ses compagnons d'armes dans *Pilote de guerre*, qui leur est d'ailleurs dédié (voir la citation 29) , et en particulier la référence au courage du lieutenant Jean Israël et à son « *grand nez bien juif et bien rouge* » , qui valut au livre d'être rapidement interdit d'impression et de vente en France,(ce qui ne l'a pas empêché de circuler clandestinement); il y a ensuite toutes les réflexions sur l'amitié dans *Pilote de guerre* ; il y a enfin dans le *Petit Prince*, la figure du renard, qui veut être apprivoisé et qui donne son secret à son ami .

A un niveau plus élevé encore, la France se confond avec Saint-Exupéry avec sa culture et sa civilisation. On le voit dans le petit texte publié en avril 1941 dans le *Harper's Bazaar*, où il parle de ses lectures. Celles-ci sont en grande majorité françaises : Jules Verne, Balzac, Baudelaire, Leconte de Lisle, Heredia, Mallarmé, Giraudoux, Pascal, Descartes. Pour les lettres, les auteurs étrangers qu'il cite sont Andersen, Dostoïevsky et Rilke. D'autre part, on observe à la fin de *Pilote de guerre*, un glissement insensible de *la France à ma civilisation* (voir la citation 26). Cette civilisation est définie par son élite (Renoir, Pascal, Pasteur dans la citation 23). Elle est également définie par sa religion, puisque Saint-Exupéry la dit *héritière des valeurs chrétiennes, héritant de Dieu, héritière de Dieu* (ces deux expressions sont employées trois fois chacune).

Le maître mot dans cette vision du pays perdu pour Saint-Exupéry est donc : unité. Unité entre les diverses composantes du sentiment national ; unité entre les Français ; unité entre la France et la civilisation chrétienne. C'est cette France de Michelet, cette France de Péguy et d'Aragon, qu'il regrette, c'est d'elle qu'il a une profonde nostalgie, c'est à cause d'elle que ses années d'exil sont des années de tristesse.

Pour Saint-John Perse, les choses sont bien différentes. En effet, il a bien la nostalgie d'un pays perdu, mais ce pays n'est pas la France ; il a bien la nostalgie de ses proches, mais n'en parle que peu ; enfin, il est bien l'héritier d'une culture, mais elle est, bien plus que française ou chrétienne, gréco-latine.

Le pays perdu, pour Saint-John Perse, c'est l'île natale. Celle-ci apparaît directement dans les citations 1, 7 et 8 de l'exemplier 2. Elle apparaît également de façon indirecte dans les descriptions de la faune et de la flore. En effet, si l'on en croit l'indication de lieu de composition, *Exil* a été écrit à Long Beach Island dans le New Jersey, c'est-à-dire près de New York, donc sur une île. Or, le climat de cette île ne correspond pas à la faune et à la flore décrites : on peut donc supposer qu'il parle de son île natale. Enfin, et surtout, trois faits signalent la nostalgie de l'île. D'abord le rapprochement entre l'exil et les sables, dans l'expression *les sables de l'exil* et sa variante *les syrtes de l'exil*. Ensuite, la présence dans tout *Exil*, de la figure du cercle, que l'on retrouve dans les *citernes*, le *cirque*, les *grottes*, le *casque*, la *ronde*, et qui dit bien l'enfermement, l'aliénation. Enfin, l'abondant vocabulaire maritime en rapport avec la navigation, le voyage, donc le mouvement, et on comprend bien que Saint-John Perse, dont le métier était précisément de voyager, se soit senti particulièrement frustré de ne plus pouvoir bouger. On comprend mieux alors pourquoi l'exil est également rapproché des *portes* et des *clés* : l'exil, comme l'île, est un seuil, une frontière, une limite devenus, par la force des choses, infranchissables.

Des proches, Saint-John Perse parle très peu dans *Exil* : il y a une simple allusion au début du chant VII : c'est la citation 9 . On pourrait voir dans ces deux femmes des femmes de la famille du poète (qui serait alors le *Proscrit*) dont il était sans nouvelles.

Enfin, pour ce qui est de la culture et de la civilisation, il n'y a aucune référence directe à la culture française, mais de simples allusions,. Ainsi, on retrouve, par ordre d'apparition :

- Racine et la préface de *Bérénice* dans le projet d' « un grand poème né de rien, un grand poème fait de rien » au chant II ;
- Cendrars et sa *Prose du Transsibérien et de la petite Jehanne de France* dans l'interrogation finale du troisième chant : *Qui sait encore le lieu de ma naissance ?* ;
- Verlaine et son poème « Le ciel est par-dessus le toit » au chant V, où Saint-John Perse écrit: *la simple chose, la simple chose que voilà, la simple chose d'être là, dans l'écoulement du jour* ;
- Ronsard et son sonnet « Je veux lire en trois jours l'*Iliade d'Homère* » dans la galerie de portraits des princes de l'exil au chant VI : *celui qui entre au cirque de son œuvre nouvelle dans une très grande animation de l'être, et, de trois jours, nul n'a regard sur son silence que sa mère, nul n'a l'accès de sa chambre que la plus vieille des servantes* ;
- Saint-Exupéry et *Terre des hommes* enfin dans le chant VI, dans *celui qu'enchaîne, sur les cartes, la course close des cyclones ; pour qui s'éclairent, aux nuits d'hiver, les grandes pistes sidérales.* (voir les citations 10 à 14).

Là où Saint-John Perse est plus précis et où les allusions deviennent des références, c'est en ce qui concerne la culture antique en général, et gréco-latine en particulier. Les noms propres *Arsace*, *Tauride*, *Sahel*, *Jules*, *Numide*, *Sibylles*, *Baber*, *Barbarie*. Il en est de même pour certains noms communs tels que les *sesterces*, *les syrtes*, *l'orient du monde*, *le gynécée*, *le scoliaste*, *le scribe*, *le style*, *l'azalaïe*, *l'iambé*.

Finalement, là où nos deux auteurs se rejoignent un peu, c'est au sujet de l'enfance. A la rive natale de Saint-John Perse répond cette définition de Saint-Exupéry dans *Pilote de guerre*: « *L'enfance, ce grand teritoire d'où chacun est sorti. D'où suis-je ? Je suis de mon enfance. Je suis de mon enfance comme d'un pays* ». (p. 158). C'est en ce sens que, pour l'un comme pour l'autre, *l'exil n'est point d'hier*. Cette exclamation de Saint-John Perse, répétée quatre fois, Saint-Exupéry aurait parfaitement pu la reprendre à son compte, tant elle correspond à tous ses écrits sur le sujet. Mais alors, si l'exil est bien plus ancien que le séjour américain, serait-ce parce qu'il se définit d'une autre façon que par rapport à un lieu géographique ?

3- Pour une définition de l'exil

Pour répondre à cette question, j'interrogerai deux textes : un extrait de l'*Appel aux Français* pour Saint-Exupéry ; le dernier chant d'*Exil* pour Saint-John Perse. En effet, il me semble y retrouver, dans deux tonalités différentes, la même idée.

3-1 Être un simple témoin

Cette idée, la voici : le véritable exil, c'est d'être simple écrivain, simple témoin, de ne pas participer à la marche du monde. Dans l'*Appel aux Français*, Saint-Exupéry oppose les Français de France, ceux qui vivent l'oppression allemande, aux Français du dehors, donc aux exilés dont il fait partie, et qu'il désigne par le pronom « nous ». Le second paragraphe de cette lettre ouverte aux Français est bâti sur l'opposition entre « eux » et « nous », le mérite étant tout entier du côté des premiers. De ce développement, les phrases suivantes ont attiré mon attention :

Ils résoudront mieux que nous les problèmes français. Ils disposeront de tous les droits. Rien de notre verbiage en matière de sociologie, de politique, d'art même, ne pèsera contre leur pensée. Ils ne liront guère nos livres. Ils n'écouteront pas nos discours. Nos idées, peut-être les vomiront-ils.

Ceux de là-bas sont les seuls véritables saints. (p. 69)

Que signifient ces phrases ? Si on les lit dans l'optique exupérienne, elles disent clairement l'infériorité de l'exilé. Il est inférieur parce que simple spectateur, simple témoin (et Saint-Exupéry a souvent déclaré avoir le métier de témoin en horreur, en particulier lorsque certains essayaient de le soustraire aux missions de guerre). Le témoin ne participe pas, il n'est pas engagé, il n'a pas de responsabilité : il n'a donc pas de liens avec les autres. Or, cette notion de lien, de responsabilité envers autrui, est fondamentale pour Saint-Exupéry,

depuis toujours : on se rappelle de ce célèbre passage de *Terre des hommes* : «*Etre homme, c'est précisément être responsable. C'est connaître la honte en face d'une misère qui ne semblait pas dépendre de soi. C'est être fier d'une victoire que les camarades ont remportée. C'est sentir, en posant sa pierre, que l'on contribue à bâtir le monde.*(p. 197, tome I des *Oeuvres complètes*, édition de la Pléiade).

Du côté de Saint-John Perse, que trouve-t-on ? Le dernier chant d'*Exil* se présente comme une longue énumération de personnages (43 au total) caractérisés de façons diverses et regroupés à la fin par la formule : *Ceux-là sont Princes de l'exil et n'ont que faire de mon chant.* On est en droit de se demander si, en plus de cette caractérisation, ces divers personnages n'ont pas un autre point commun. Il me semble que, pour la très grande majorité, ces personnages sont définis par leur métier, un métier le plus souvent très proche du réel, et par le fait que, dans ce métier, ils sont responsables de quelque chose, ils ont la charge de quelque chose, ils agissent de façon orientée sur le monde. Les exemples les plus pertinents dans cette optique sont les suivants : *celui qui s'est levé avant le jour pour curer les fontaines, et c'est la fin des grandes épidémies[...]* ; *celui qui monte aux tours de fer, après l'orage, pour éventer ce goût de crêpe sombre des feux de ronces en forêt* ; *celui qui soigne sous la ville, en lieu d'ossuaires et d'égouts (et c'est à même l'écorce démasclée de la terre) les instruments lecteurs de purs séismes* ; [...], *celui qui a la charge, en temps d'invasion, du régime des eaux [...]*. Ce sont des personnages de guetteurs, de vigiles, de veilleurs, de protecteurs, de défenseurs des choses et des autres. Ce sont des actifs, même si pour beaucoup d'entre eux l'action passe par une contemplation attentive. Or, tous ces personnages sont qualifiés comme des *Princes de l'exil*, et *n'ont que faire* du chant du poète. Le parallèle avec Saint-Exupéry est frappant.

L'exil, ce serait alors bien plus que le simple fait d'être étranger, même si cette notion apparaît souvent chez nos auteurs³. L'exil, c'est de ne plus avoir comme métier que l'écriture, à une période où celle-ci semble bien impuissante à modifier le monde. Pour Saint-John Perse comme pour Saint-Exupéry, l'écriture se nourrit de la vie. Pour Saint-John Perse comme pour Saint-Exupéry, écrire, c'est avoir un certain pouvoir sur le monde, c'est être rhéteur. Or, pour avoir un pouvoir rhétorique, il faut avoir un auditoire, donc une langue commune.

3-2 Être « sans audience »

Cette problématique de l'absence d'auditoire liée à la situation d'exil se retrouve chez nos deux auteurs. Chez Saint-John Perse, elle se laisse lire dans les citations 15 à 22, où l'on retrouve les thèmes de l'étranger, de l'errant, du nomade, et de l'absence d'auditoire.

Quant à Saint-Exupéry, une analyse rhétorique de *Pilote de guerre* montre bien ce qu'avait noté son traducteur, Lewis Galantière : « Paul Valéry se référait souvent à un « lecteur idéal » auquel tout auteur

³ Pour Saint-John Perse, c'est la thématique de l'étranger, de l'errant, du nomade ; chez Saint-Exupéry, l'exilé est celui qui doit respecter les siens et ne doit jamais laver son linge sale devant les autres.

s'adressait nécessairement et subconsciemment. Si *Pilote de guerre* n'est pas un livre complètement réussi, cela s'explique, me semble-t-il, par le fait que Saint-Exupéry cherchait à atteindre à la fois les Américains et les Français ; ce faisant, il perdait de vue son « lecteur idéal »⁴. » Cette question du lecteur idéal peut être posée en termes rhétoriques : quel auditoire Saint-Exupéry cherche-t-il à instruire de la situation de la France, à émouvoir sur le sort des Français et à convaincre de la nécessité d'une intervention américaine ? Or, il me semble que cette absence d'auditoire, qui n'a pas empêché le livre d'atteindre son but, est au contraire une des forces de l'œuvre. En tout cas, on retrouve bien la même problématique que pour Saint-John Perse : à qui s'adresser quand on est en exil ? Et surtout, pourquoi ?

*

Au terme de cette lecture parallèle des textes persien et exupériens, nous avons donc vu comment s'écrivait l'exil, à la fois par rapport au pays d'accueil et par rapport au pays perdu, lequel n'est pas identique chez nos deux auteurs. Nous avons également vu la dimension scripturale de la notion d'exil, dimension centrale et fondamentale pour les deux.

Exil géographique, exil intérieur, exil langagier : trois dimensions de l'exil qui se retrouvent et se recoupent chez Saint-John Perse et Saint-Exupéry. Source de souffrance, mais aussi de création artistique, l'exil apparaît ainsi comme un seuil à franchir, ouvrant vers d'autres horizons, vers d'autres lieux, géographiques et rhétoriques.

La comparaison d'un auteur ardu avec un auteur réputé facile aura, je l'espère, permis d'éclairer quelques facettes du poète aux masques et d'éclaircir un tant soit peu l'aura de mystère qui l'entoure, et qu'il cultive soigneusement. Puisse-t-elle montrer également que ces deux exils atlantiques ne sont pas le seul point commun entre Saint-John Perse et Saint-Exupéry, et ouvrir ainsi la voie à d'autres recherches.

Nadia Khojet El Khil

Université de Tunis

⁴ Cette citation est extraite de *Antoine de Saint-Exupéry : Ecrits de guerre*, Paris, Gallimard, 1994, ouvrage reprenant les textes de Saint-Exupéry, et les éclairant de souvenirs, de commentaires et de témoignages de contemporains.